



## LE 10 OCTOBRE 2017 PUBLIC – PRIVE C'EST ENSEMBLE QU'IL FAUT SE MOBILISER

Dans tout le secteur de la Santé Privée et Publique, nous connaissons une forte dégradation de nos conditions de travail qui sont le résultat direct des restrictions budgétaires qui produisent des effets désastreux dans tous les établissements.

Des fermetures de lits et de services, avec leurs lots de réorganisation, sont source de stress pour le personnel et détériorent les prises en charge des patients avec parfois des conséquences catastrophiques.

Cette situation intolérable résulte directement de la politique d'austérité des Gouvernements successifs.

Madame Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé, a décidé une nouvelle ponction budgétaire en 2017 de 100 millions d'euros dans les établissements publics/privés.

Elle annonce, d'ores et déjà, 4,2 milliards d'économies supplémentaires dans le budget 2018 de la Sécurité Sociale.

Le 22 septembre 2017, Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République, a signé précipitamment, sous les projecteurs et les caméras, les Ordonnances portant réforme du Code du Travail, tentant ainsi de faire croire que tout serait gravé dans le marbre.

### IL N'EN EST RIEN !!

Une vingtaine de décrets d'application sont encore nécessaires. Un vote de la Loi de ratification devrait avoir lieu à l'Assemblée Nationale dans la semaine du 20 novembre 2017.

Nous refusons que nos droits collectifs, acquis depuis plus de 50 ans de négociations dans nos Conventions Collectives Nationales, soient pulvérisés par la mise en œuvre de ces Ordonnances.

En effet, de trop nombreux thèmes seront exclus de la négociation de branche et renvoyés à celle de l'entreprise, là où le rapport de force pour négocier, est le plus fragile.

Ainsi, même si les classifications restent du domaine de la négociation de branche ou de la Convention Collective Nationale, des primes pourraient être négociées au niveau de l'entreprise, ouvrant ainsi la voie directement à un salaire au mérite.

Prenons l'exemple de la CCN 51-FEHAP (secteur à but non lucratif) dans lequel la prime décentralisée de 5% du salaire annuel brut pourrait être renvoyée à la négociation d'entreprise.

Dans la CCU-FHP (secteur à but commercial), où la multiplication des grilles de salaires aboutit à une situation où il n'y a que 10% des salariés qui sont à la valeur du point conventionnel, l'inversion totale de la hiérarchie des normes aurait pour conséquence de détruire complètement la notion de valeur du point conventionnel et donc porter atteinte à l'unité du secteur.

Dans toutes nos Conventions Collectives Nationales, ce sont les indemnités de départ en retraite, les indemnités pour travail des dimanches et jours fériés, les 13<sup>ème</sup> mois, ainsi que les primes d'ancienneté qui vont être renvoyées à la négociation d'entreprise.

- **C'est une attaque sans précédent sur les salaires.**
- **C'est une mise en concurrence de tous les établissements qu'ils soient du secteur commercial ou à but non lucratif.**

**Le 10 octobre 2017, toutes les Fédérations de la Fonction Publique FORCE OUVRIERE, y compris la Fédération des Services Publics et des Services de Santé FORCE OUVRIERE, appellent à une journée de mobilisation et de grève.**

L'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Santé Privée considère, que nous soyons fonctionnaires des hôpitaux ou que nous soyons salariés des établissements à but non lucratif ou du secteur commercial (cliniques et EHPAD), c'est **TOUS ENSEMBLE QUE NOUS POURRONS** faire reculer le Gouvernement et obtenir satisfaction sur nos revendications :

- **Retrait immédiat des Ordonnances.**
- **Abrogation de la Loi EL KHOMRI.**
- **Augmentation des salaires et notamment de la valeur du point dans les Conventions Collectives Nationales.**
- **Augmentation des effectifs dans toutes les structures et pour les EHPAD : 1 poste soignant pour 1 résident.**
- **Amélioration des conditions de travail.**
- **Maintien de nos Conventions Collectives Nationales.**

**L'UNION NATIONALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE DE LA SANTE PRIVEE**

**APPELLE TOUS SES SYNDICATS**

**A SE JOINDRE A L'APPEL A LA GREVE DU 10 OCTOBRE 2017**